



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

DEPARTEMENT ECONOMIE

MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES
CREDITS ASSOCIES AU DIPLOME DE LICENCE
PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION : SCIENCES ECONOMIQUES

FILIERE : ECONOMIE APPLIQUEE

THEME

MICRO FINANCEMENT DE LA
PRODUCTION DE L'ORANGE DANS LA
COMMUNE DE ZA-KPOTA

Réalisé et soutenu par :

Nazaire AGOLI-AGBO

&

Appolinaire NOUGBOAKIN

Sous la supervision de :

Mr Clément DJEVO

Gérant à la CREP Za-kpota

Maître de stage

Directeur de mémoire

Dr. Gilles Cossi TOBOSSI

Enseignant chercheur à la

FASEG

Année académique 2014- 2015

AVERTISSEMENT

LA FASEG N'ENTEND DONNER
AUCUNE APPROBATION NI
IMPROBATION AUX OPINIONS
EMISES DANS CE MEMOIRE. CES
OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A
LEURS AUTEURS.

DEDICACE 1

Je dédie cette œuvre :

- A mon feu père Nestor AGOLI-AGBO ;
- A ma mère Josephine.

Nazaire AGOLI-AGBO

DEDICACE 2

Je dédie ce présent travail :

- A mon père **NOUGBOAKIN Yèha** ;
- A ma mère **TCHEMADJE Adononsi Pulchérie**.

Appolinaire NOUGBOAKIN

REMERCIEMENTS

Nous témoignons notre sincère gratitude :

- ✓ Au Docteur **Gilles Cossi TOBOSSI**, notre Directeur de mémoire pour avoir accepté nous aider malgré ses multiples occupations ;
- ✓ Au Professeur **Charlemagne B. Igues**, Doyen de la **FASEG/UAC** et à tout le corps professoral de cette faculté pour la qualité de la formation qu'ils nous ont donné ;
- ✓ A monsieur **Clément DJEVO**, gérant de la **CREP Za-kpota** ; notre maître de stage pour avoir été disponible à tout moment où nous l'interpellons ;
- ✓ A tous les producteurs d'orange de la Commune de Za-kpota pour nous avoir reçus dans leurs différentes maisons ;
- ✓ A monsieur **Félicien AKOHOUE** pour son assistance et son soutien financier ;
- ✓ A nos frères et sœurs **André, Claude, Mathieu, Pélagie, Gisèle, Sandra ; Raymond, blaise, Félicienne** pour leurs soutien et conseil ;
- ✓ A **Rosine HOUANDOU** pour ses prières et son soutien moral ;
- ✓ A tous nos amis **ATK, Rémi, Dorothé, Flaviano, Janvier, Généviève, Hélène, Modestine, Nadine, Guillaume, Moïse, Elie, Fidèle, Justin, Aimé, Magloire, Luc, Médard** pour leur amour fraternel ;
- ✓ A tous ceux qui de près ou de loin nous ont contribué à notre formation et dont les noms n'ont pas été cités, recevez toutes nos profondes gratitudees ;
- ✓ Aux membres du jury qui ont accepté juger ce travail malgré ses insuffisances ; vos remarques, suggestions et recommandations seront pris en compte.

SIGLES ET ACRONYMES

AGR : Activité Génératrice de Revenu

CESCA : Caisse d'Epargne de Solidarité et de Crédit Agricole

CGS : Crédit aux Groupes Solidaires

COOPEC : Coopération d'Epargne et de Crédit

CLCAM : Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel

CREP : Caisse Rurale d'Epargne et de Prêt

CVEC : Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit

CVPO : Coopérative Villageoise des Planteurs d'Orange

DTR : Délégation Technique Régionale

FAO : Food and Agriculture Organization

FENACREP : Fédération Nationale des Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt

IMF : Institution de Micro Finance

INSAE : Institut National de la Statistique et d'Analyse Economique

PDC : Projet de Développement Communal

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SONAFEL : Société Nationale des Fruits et Légumes

UCP : Union Communale des Producteurs

UNACREP : Union Nationale des Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Caractéristiques des 4 villages choisis en production d'orange.....	14
Tableau 2 : Caractéristiques de la population de Za-kpota en villages planteurs d'orangers...	16
Tableau 3 : Echantillonnage.....	17
Tableau 4 : Répartition des producteurs d'orange en fonction d'âge et de genre.....	20
Tableau 5 : Typologie des producteurs en fonction des superficies emblavées.....	21
Tableau 6 : Coûts des opérations culturales pour un hectare.....	22
Tableau 7 : Coûts des intrants agricoles pour un hectare.....	23
Tableau 8 : Difficultés rencontrées par les producteurs d'orange de Za-kpota.....	24
Tableau 9 : Caractéristiques de la demande de services financiers par les producteurs d'orange.....	25

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du nombre de sociétaires sur la période 2011-2014.....	27
Graphique 2 : Evolution de l'effectif des sociétaires selon le genre sur la période 2011-2014.....	27
Graphique 3 : Evolution de l'encours total sur la période de 2011-2014.....	28
Graphique 4 : Evolution du volume de crédit octroyé par la CREP à ses différents clients sur la période 2011-2014.....	29
Graphique 5 : Evolution du nombre de sociétaires et de l'encours total sur la période 2011-2014.....	30

SOMMAIRE

Résumé	ix
Introduction	1
Chapitre 1 : Cadre théorique et Méthodologique	3
1-1 Problématique.....	3
1-2 Objectifs et Hypothèses.....	5
1-3 Revue de la littérature.....	6
1-4 Aspects empirique et théorique.....	9
1-5 Méthodologie.....	13
1-6 Méthode d'échantillonnage.....	16
1-7 Collecte des données.....	16
1-8 Traitement des données.....	17
Chapitre 2 : Présentation et analyse des résultats	18
2-1 Caractéristiques socio démographiques des producteurs	18
2-2 Analyse de la rentabilité de production.....	19
2-3 Analyse des difficultés rencontrées par les producteurs	22
2-4 Vérification des hypothèses.....	28
2-5 Recommandations et Suggestions.....	29
Conclusion	34
Références bibliographiques.....	35
Annexes.....	37
Caractéristiques de la population de Za-kpota en villages planteurs d'orangers.....	38
Questionnaire de recherche.....	40
Tables des matières.....	45

RESUME

Depuis l'avènement de la fermeture de la SONAFEL en 1986, les populations de la Commune de Za-kpota ont pris le relai avec une passion totale à la production de l'orange, contre tenu de sa rentabilité économique.

En effet, elles sont souvent confrontées à d'énormes difficultés dont la plus touchante est le manque de financement.

C'est dans le souci d'étudier les contours de ce mal que s'inscrit notre présente étude qui porte sur le thème : « *Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota* ».

La réalisation de ce travail nous a conduit à des entretiens structurés auprès des agents de la CREP Za-kpota et à un questionnaire administré à 60 producteurs d'orange choisis dans 4 villages. Les résultats issus de nos recherches nous ont permis de confirmer que : les conditions qu'exigent la CREP entraînent un faible niveau de son utilisation par les producteurs d'orange et aussi, la non disponibilité des ressources financières de long terme au niveau de cette institution est à l'origine de la non-conformité des services qu'elle offre par rapport aux besoins de financement de la production de l'orange dans la commune de Za-kpota.

INTRODUCTION

Le travail de la terre, fait apparaître de saisons en saisons, un surplus de bien par rapport à ce que la terre a consommé : telle est l'appréciation des physiocrates sur l'agriculture. Selon eux, ce surplus constitue la source de la prospérité nationale.

Au Bénin, l'agriculture contribue pour 32,2% au Produit Intérieur Brut (PIB), pour 80% aux recettes d'exportations et emploie 75% de la population (country stat Bénin, 2010). Déjà en 1985, les gouvernements africains ont réaffirmé leur attachement au secteur agricole en déclarant lors du sommet de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) que l'agriculture demeurait la principale préoccupation du continent (Whittaker, 1990). Cette vision a été réitérée par l'Organisation des Etats Sahélo-sahariens (CEN-SAD) lors de son 10^{ème} sommet tenu à Cotonou, Capitale économique du Bénin en Juin 2008.

Dans le contexte actuel de la libéralisation des économies des Pays en Voie de Développement (PVD), le manque d'accès au financement reste une contrainte majeure du développement du secteur agricole : tel est le cas pour la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota. Celle-ci a besoin de s'intensifier, de se moderniser, de financer l'innovation technique et organisationnelle. La seule capacité d'autofinancement des populations à la base, ne suffit pas pour cette modernisation. Leurs besoins de financement sont importants, diversifiés, complexes et la libéralisation des économies agricoles contribuent à les identifier.

La réduction de l'offre publique de financement n'est que faiblement compensée par celle des Banques qui restent peu présentes en milieu rural et concentrent leur offre sur quelques secteurs sécurisés (cultures d'exportation, productions irriguées...).

Ainsi face à l'absence d'autres opérateurs financiers, la micro finance devient une alternative forte pour le financement rural soutenu par un large consensus des bailleurs de fonds comme la lutte contre la pauvreté. Malgré ce développement important, la micro finance est aujourd'hui questionnée. De nombreuses études montrent qu'elle peut avoir un impact positif sur la trésorerie des ménages ruraux, améliorer le remodelage de leur consommation et dans une certaine mesure, renforcer leur résistance aux chocs économiques. Par contre, la question de sa capacité réelle a stimulé le processus des ménages et a contribué à l'investissement productif notamment agricole, reste posée. Les investissements dans l'agriculture en particulier dans la production de l'orange à Za-kpota par les Institutions de micro finance de

cette Commune telles que : la CLCAM, la CREP et la CESCA reste rares ou parfois insuffisants, en raison de la disponibilité insuffisante de sources de financement et de la non accessibilité des sources existantes aux producteurs de l'orange de cette Commune ; lesquels constituent cependant dans ce milieu la grande majorité de la population agricole.

Le présent travail se propose d'étudier, « *Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de za-kpota* ». Dans un premier temps, nous nous intéresserons : à l'analyse de l'offre de crédits par la CREP à l'endroit des producteurs d'orange de Za-kpota et à la demande de services financiers par ces producteurs et dans un second, aux facteurs explicatifs de l'offre et de la demande.

Pour y parvenir, notre travail sera structuré en deux grands chapitres : dans un premier chapitre, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique et un second chapitre qui portera sur la présentation et l'analyse des résultats de nos recherches. Tout ceci s'achèvera par une conclusion, des recommandations et des suggestions à l'endroit des différents acteurs.

CHAPITRE1: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Ce premier chapitre comprend deux grandes parties : une première qui évoque la problématique et s'intéresse aux objectifs et aux hypothèses de notre recherche et une seconde partie qui aborde la revue de littérature et la méthodologie de recherche.

1-1 Problématique

La mission principale assignée aux institutions de Micro finance est d'apporter aux micros entrepreneurs du secteur informel, marginalisés par le système bancaire classique des concours financiers sous forme de crédits (Tovo, 1995). Ces prêts leur permettront, de monter et de développer des activités génératrices de revenus, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté ainsi qu'au développement économique.

Ainsi, la disponibilité du capital financier constitue un élément important dans le développement des initiatives des populations à la base. Car ceci leur permettra, de monter et de développer des activités génératrices de revenus, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté ainsi qu'au développement économique.

En effet, depuis plusieurs années, le financement des initiatives des populations est considéré comme un moyen puissant de lutte contre la pauvreté. Selon le PEESI/BEN 87/023 cité par J. Guédénon, (2007) " le financement des activités d'une entreprise est un élément essentiel qui conditionne son développement." La connaissance acquise sur le fonctionnement des unités économiques montre que les besoins en matière de financement varient d'une unité économique à une autre : capital de démarrage pour les unes, de relance ou d'accompagnement pour d'autres. Autrement dit, les secteurs d'activités économiques ne peuvent s'inscrire dans la dynamique du développement local sans l'accès au facteur capital.

A cet effet, le secteur financier apparaît comme un secteur prépondérant dans le développement local. La micro finance apparaît de nos jours comme un maillon important du secteur financier national. Il constitue le meilleur canal de drainage des fonds vers toutes les couches de la société (Azokli et Adjibi, 2007).

Au Bénin, le secteur de la Micro finance est animé par divers acteurs dont les principaux sont les mutuelles et coopératives d'épargne et de crédits, les institutions de crédits directs (cas de la CLCAM, CREP, CESCO à Za-kpota), les projets et Organisations non Gouvernementales à volets de Micro finance (cas de la BORNEFONDEN). Leur principale activité est la

centralisation des ressources financières disponibles pour le financement des activités économiques.

Localité fortement rurale, la Commune de Za-kpota jouit d'une position favorable pour le développement des activités économiques. La filière orange fut introduite au Bénin particulièrement dans la commune de Za-kpota le Jeudi 09 Septembre 1969 par l'Israélien BAGG, mais très peu développée avec une faible production sur le plan national. En 1986, on note la fermeture de la SONAFEL (Société Nationale des Fruits et Légumes) qui était la principale productrice de l'orange dans le pays (Aguemon, 2004). En conséquence, les populations locales, sont désormais les seuls acteurs de la production de l'orange. Cette filière est caractérisée par l'absence de données statistiques sur la production ; ce qui explique la méconnaissance de la capacité productive du pays (FAO, 2009). Contrairement aux autres cultures (coton, ananas, riz etc.) auxquelles l'Etat accorde un peu d'attention, la filière orange ne dispose d'aucun soutien majeur.

En effet, sur le plan national, la contribution des IMF au secteur agricole était de l'ordre de 6 milliards en 1997, alors que les besoins de financement de la seule filière coton étaient en moyenne de 35 milliards, (Wampfler, 2000). Malgré ces efforts, la question de financement des activités agricoles en particulier la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota demeure encore loin d'être une réalité. Ainsi, les acteurs de cette filière sont confrontés à d'énormes difficultés notamment les moyens financiers (confirmé par le Président CVPO Za-kékéré lors de nos enquêtes). Il s'avère alors très important de préconiser des innovations, des réformes, et des essais de solutions aptes à jeter les bases d'une rencontre efficace entre l'offre et la demande de financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota. Pourquoi les IMF sises à Za-kpota ne viennent pas tous en aide aux producteurs d'orange de cette Commune. De cette question de recherche, deux questions subsidiaires se dégagent et méritent d'être posées. Elles sont :

- ✓ Qu'est ce qui explique le faible niveau d'utilisation des services financiers sis à Za-kpota par les producteurs de l'orange de ladite Commune ?
- ✓ Comment peut-on expliquer la non-conformité entre le volume des services financiers offert par la CREP Za-kpota et les besoins spécifiques du financement de la production de l'orange dans cette Commune ?

La présente étude qui porte sur le thème « *Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota* » vise à apporter des essais de solutions à ces différentes

questions ce qui nous permettra d'une part d'analyser si la production de l'orange pourrait être un facteur de réduction de la pauvreté au Bénin en particulier dans la Commune de Za-kpota et aussi, montrer aux producteurs de l'orange que les services offerts par les IMF contribuent à l'amélioration de leur revenu et de leurs conditions de vie. C'est dans cette optique que des hypothèses émises seront vérifiées à travers des objectifs qui seront déclinés des questions ci-dessus posées.

1-2 Objectifs et hypothèses de l'étude

1-2-1 Objectifs

Nous présentons en ce point, les objectifs à atteindre dans cette étude.

1-2-2 Objectif général

L'objectif général de notre étude est d'examiner la contribution des IMF au financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota.

1-2-3 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agira :

- D'analyser les facteurs qui expliquent le faible niveau d'utilisation des services financiers des IMF par les producteurs de l'orange de la Commune de Za-kpota ;
- D'analyser les causes de la non-conformité entre les services financiers offerts par les IMF et les besoins de financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota.

1-2-4 Hypothèses

Pour atteindre ces objectifs, deux hypothèses ont été émises :

H 1 : Les garanties exigées par les IMF constituent un handicap au financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota ;

H 2 : La non disponibilité des ressources financières de long terme au niveau des IMF conduit à la non-conformité des services qu'elles offrent par rapport aux besoins de financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota.

1-3 Revue de la littérature

1-3-1 Définition et Clarification des concepts

- **Notion de micro finance :**

L'Organisation des Nations Unies (ONU) définit la micro finance comme : « *la provision de services financiers à petite échelle, tels que l'épargne, le crédit et les autres services financiers de base, à des personnes pauvres et à faible revenu* ».

Malgré le caractère récent de l'engouement dont elle bénéficie dans le système de la plupart des pays, la micro finance fait l'objet de définition assez diversifiées et parfois même contradictoires.

Selon la cellule de micro finance du ministère en charge des finances, la micro finance est un système d'offre de service financiers (épargne, micro crédit, formation) de proximité aux populations pauvres économiquement actifs. Toujours dans le même document, la cellule perçoit la micro finance comme un système de financement des couches de la population n'ayant pas accès aux services bancaires classiques.

La micro finance est définie par la Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE) comme la mise en place d'une offre durable d'épargne de services financier large et pérenne (crédit, épargne, gestion de transfert d'argent) aux populations qui n'ont pas accès aux services financiers classiques.

En raison des caractéristiques de la micro finance à savoir : la petitesse des montants à octroyer, la durée du remboursement des emprunts et des montants mobilisés sous une forme d'épargne, (Agnikpé, 1998) préfère la dénomination « finance de proximité ».

Mais Servet cité par (Hounhwedo, 2002), propose la définition suivante : « la micro finance est un ensemble d'organisation aux formes et statuts divers, pratiquants des opérations de prêts et/ou des collectes d'épargne de faible montant à une échelle décentralisée et fondée sur la proximité. Elle peut permettre, même aux plus démunis de créer leur propre emploi, d'être ainsi des acteurs économiques à part entière ».

Il s'agit là d'une définition qui cadre bien avec la micro finance, qui du reste est né dans les pays en développement (PED) et désigne les institutions se trouvant au juste milieu des Banques classiques et du secteur informel de financement.

Selon le législateur, la terminologie utilisée pour désigner les IMF est celle des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et/ou de crédits ou ces structures sont régies, soit par la disposition des lois portant réglementation bancaire, soit par les dispositions particulières convenues avec le ministre. Ainsi, la loi PARMEC stipule en son article 2 alinéa 1 est considéré comme « institution mutualiste et coopérative d'épargne et de crédits, toute institution ou groupe de personne dotée de la personnalité morale sans but lucratif à capital variable, fondée sur le principe d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle qui ayant principalement pour objectif de collecter l'épargne de ses membres et de leur consentir le crédit ».

Le micro crédit agricole est destiné aux producteurs pour le préfinancement des activités agricoles. A ce titre, le micro crédit agricole se fonde sur les microprojets portant sur les cultures de rente et vivrières ; l'objectif étant de renforcer la capacité productive des paysans en vue de l'augmentation de la contribution au secteur agricole au PIB et à la réduction de la misère rurale.

Au regard de tout ce qui précède, on peut entendre par micro finance un ensemble de transaction à caractère économique et/ou social entre divers acteurs ayant pour finalité ; l'intégration pauvres économiquement actifs au circuit de production de la richesse nationale. Cette intégration passe par le développement des systèmes de services financiers ou non financiers de proximité adapté aux conditions de vie des populations concernées.

- **Notion de l'orange :**

De son nom scientifique « Citrus sinensis », l'orange est originaire de la Chine. C'est un agrume, fruit des orangers, des arbres de différentes espèces de la famille des Rutacées ou les hybrides de ceux-ci. Il en existe de plusieurs types principalement issus de l'espèce sinensis comme les oranges sanguines et les oranges amères produites par les bigaradiers comestibles, elle est riche en vitamine C. C'est le quatrième fruit le plus cultivé au monde. Elle serait la pomme d'or du jardin des Hespérides. Elle appartient au groupe des agrumes comme le Citron, la Bergamote et le Pamplemousse. Il existe de multiples variétés d'orange comme Bigarade, Jaffa, Maltaise, Navel, Sanguine, Valence, Ambersweet, Orange d'hiver ou Orange Raphaëla

(Wikipédia). Valence, Penapple, Mandarine et Tanger sont les variétés produites dans la Commune de Za-kpota. La variété la plus produite dans cette Commune est le penapple.

- **Notion de production :**

La production est un processus de transformation qui intègre des facteurs donnés, abolit leur forme antérieure et donne naissance à des produits donnés (Agba et al 2002). Pour l'économiste Cobb-Douglas, une fonction de production s'écrit sous la forme $Y(K, L) = AK^\alpha L^{1-\alpha}$, où K est le capital, L le travail, A et α des paramètres. Au sens économique, il y a production lorsqu'au cours d'une activité on constate la création d'utilité (U). Ainsi, il peut arriver que des biens quelques soit leur coût de production auront une valeur nulle. Le problème de production consiste à obtenir, à partir de la combinaison de divers facteurs des biens dont la valeur économique est supérieure à la valeur de ces facteurs de production utilisés. L'entreprise agricole est pour l'économiste, le lieu où se combinent les facteurs de production entre eux dans le but de produire des biens ou services utiles. En d'autres termes, la production est l'action de produire, de faire exister, le faite de se produire, de se former. Elle peut également se définir comme l'ensemble des pratiques initiées et développées afin d'obtenir des récoltes suffisantes pour la satisfaction des besoins des populations (Encyclopédie 2007).

Selon les doctrines, le concept de production est variable. Pour les Physiocrates, François Quesnay précise que la production est uniquement agricole. Pour les Classiques, Adam Smith, Ricardo et Marx la production est de nature matérielle. Dans cette conception, seuls les ouvriers travaillant manuellement sont considérés comme des producteurs. Pour Jean-Baptiste Say et les néoclassiques, la production est une création d'utilité ou de richesse.

Dans plusieurs pays, les programmes de crédit agricole ciblés, induits par l'offre, représentaient l'outil dominant utilisé pour stimuler le développement agricole pendant les trois décennies qui ont précédé les années 1990. Il était estimé que de nombreux agriculteurs se heurtaient à des problèmes de liquidité qui limitaient leur capacité de réaliser les investissements agricoles et d'utiliser davantage des intrants modernes.

Il était outre supposé que la plupart des agriculteurs étaient trop pauvres pour constituer des épargnes, que les marchés formels étaient dominés par les prêteurs d'argent monopolistes qui imposaient des taux d'intérêt usuraires et que les banques commerciales étaient trop prudentes pour prêter à la plupart des agriculteurs.

Sur base de ces hypothèses, des gouvernements et des bailleurs de fonds ont mis au point et financé dans le monde entier un grand nombre de programmes de crédit ciblé qui se proposaient de résoudre tous ces problèmes. Ces initiatives étaient dans l'ensemble, fortement subventionnées, les prêts bénéficiaient des taux d'intérêt réduits.

Les changements survenus dans les priorités politiques et les préférences des bailleurs de fonds ont souvent déterminé des changements marqués dans les rôles assignés aux marchés financiers ruraux. Parfois l'accent était mis sur la production et les investissements agricoles alors que, dans d'autres cas la réduction de la pauvreté, le rétablissement de la paix dans les pays ou le secours d'urgence en cas de catastrophes.

Le présent travail trouve son fondement dans l'hypothèse selon laquelle les agriculteurs se heurtent à des problèmes de liquidité qui limitent leurs capacités de réaliser des investissements agricoles et d'utiliser davantage des intrants modernes.

1-4 Aspects empirique et théorique

1-4-1 Aspect empirique

Pour asseoir l'originalité de notre travail, nous nous sommes intéressés aux travaux de nos prédécesseurs qui ont eu à aborder la question du financement du secteur agricole :

Zonon Abdoulaye et Kazianga Harouna, en étudiant la « Problématique de financement du secteur agricole pour un développement durable. » ; souligne que :

- Il existe une inadéquation des circuits financiers classiques pour le financement de l'agriculture. Cette inadéquation se justifie par les faits suivants : le coût élevé des transactions bancaires, l'absence d'un marché de risque et l'asymétrie d'information, et les attitudes des paysans face au crédit (don ou crédit).
- Les systèmes financiers décentralisés revêtent une importance capitale suite : à leur reconnaissance juridique, à leur reconnaissance internationale, à l'affluence massive des populations vers eux, à leur performances ainsi qu'à l'existence de toute une gamme théorique en leur faveur.

Betty Wampfler, en étudiant la contribution de la micro finance à l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation ; montre que la réduction de l'offre publique de financement au secteur agricole n'est que faiblement compensée par celle de banques qui restent peu présentes en milieu rural et concentrent leur offre sur quelques secteurs sécurisés (cultures d'exportation, productions irriguées.

Brigitte Klein & Ali, en travaillant sur le thème : « Meilleures pratiques de crédit agricole », révèle que le manque d'accès au crédit formel et à des services d'intermédiation financière complets freinent le développement du secteur agricole et entravent les efforts fournis pour réduire la pauvreté rurale.

AJABU BIHIMANA Destin, dans la rédaction de son mémoire qui porte sur le thème : « Stratégies pour une politique agricole intégrée dans la collectivité des

Bifuliru. », note que la gestion de ce crédit rural sera confiée à un comité constitué par les représentants des autorités coutumières, autorités politico - administratives, ONG internationales, et des agriculteurs. Il précise que ce comité aura entre autres attributions : la gestion de fonds de crédit, l'étude des besoins des paysans en crédit, la formation des paysans en gestion de crédit, l'octroi des crédits aux paysans et le suivi de crédit.

Karemera Kahirwa Protais, Intégration dans le processus de production vivrière d'un système de communication et de crédit agricole assisté au Rwanda

L'auteur dans son travail propose au gouvernement la mise en place d'un système de communication et de crédit agricole assisté dans le cadre du programme national intrants en faveur des paysans.

1-4-2 Aspect théorique

Il est question ici de faire une analyse théorique et critique du revenu des ménages agricoles :

1-4-3 Question du revenu des ménages agricoles

Elle apparaît d'une importance cruciale dans la littérature économique. Même si François ROUBAND (1999) révèle que les données sur les revenus sont toujours difficiles à trouver, en raison de la sensibilité attachée à ce type de renseignement, plusieurs auteurs ont menés des études sur les revenus des ménages agricoles. Les uns se sont intéressés à l'évolution du revenu et des facteurs qui l'explique ; les autres se sont attelés à expliquer la nature et les différentes mutations que connaît le revenu des ménages agricoles.

1-4-4 Productivité, marché et revenu agricole

Menant des études sur le revenu agricole, Badouin (1971) conclut que le revenu agricole suit la même tendance que la production agricole, et que le revenu moyen en agriculture est souvent inférieur au revenu moyen de l'ensemble de l'économie. Pour lui, les raisons fondamentales de cette évolution sont à attribuer à la productivité : toute amélioration du revenu agricole passe par l'augmentation de la production. Kuznets S. cité par Badouin aboutit à la même conclusion concernant la production. La tendance à long terme manifestée par la productivité agricole, disait Kuznets, l'amène à se rapprocher dans la plupart des cas, à la moyenne nationale. Et pour évaluer cela, Badouin suggéait qu'il faut comparer le volume de la production à celui de la population qui le réalise : lorsque le volume de la production augmente et celui de la population diminue, ce qui correspond aux données les plus générales du développement, la productivité du secteur agricole s'accroît.

Pour améliorer la productivité, il faut penser aux progrès techniques, car dit-il, l'augmentation du volume de la production agricole est imputable, pour partie aux effets du progrès technique ? Et on distingue ce progrès technique du progrès technologique, agronomique, biologique.

Lorsque Badouin parle du progrès technique, il pense aux facteurs de production. Il occulte dans son analyse les marchés et renvoie l'idée des prix et des capitaux, quand bien même, il souligne qu'un Etat avancé de développement et un faible pourcentage de la population agricole créent des conditions favorables au financement et l'efficacité des mesures destinées à soutenir l'élévation des revenus agricoles : organisation des marchés, soutien des coûts, subventions à l'agriculture, transferts sociaux. Or, en tant que signal de l'état du marché, le prix constitue une variable économique très stratégique pour les agriculteurs. Pour certains auteurs (BM, 1983 ; FMI, 1987), Baum Tolbert (1985) et Bnjean (1990) évoqués par Kamal en 2001, le prix ne doit être pris comme des facteurs le plus pertinent dans le comportement des agriculteurs : comme les autres agents économiques, ceux-ci, même dans les pays pauvres, souhaitent élever leur revenu. C'est ce qui justifie l'importance donnée aux politiques des prix dans les politiques agricoles. En effet, Timmer cité par Rutz (1992) dans ces dernières crises généralement à rétablir des « prix adéquats ». Pour Gillis (1998), les prix d'achats et de vente des produits agricoles jouent 3 rôles vitaux :

- des prix payés aux paysans et le rapport entre ces prix et ceux auxquels les agriculteurs achètent les intrants agricoles (engrais par exemple) exercent un impact majeur sur la nature et la quantité de ce que les agriculteurs peuvent produire ;
- les prix payés aux agriculteurs et la quantité vendue déterminent avant tout leur revenu monétaire ;
- les prix de vente des produits agricoles(en ville surtout) sont un facteur d déterminant du coût de la vie pour les habitants des pays en voie de développement (PVD).

Des études effectuées sur les fluctuations des prix des produits agricoles montrent que le revenu agricole est fortement influencé par les prix tant son amélioration que de son évolution et sa stabilité (Lutz).

Il ressort visiblement que les prix des produits agricoles ne résultent généralement que de la situation du marché. Mais notons que la variable « production » et « prix » sont soumises aux risques agricoles que Boeklje et Edidmam, repris par Senahoun (1999) repartissent

en « business risk » (risque de variation des prix) et en « financial risk » (risque de la variation de production). C'est pourquoi les producteurs adoptent d'autres stratégies pour sécuriser leur revenu. Il s'agit des activités non agricoles qui échappent à l'analyse des différents auteurs ci-dessous cités.

1-4-5 Activités non agricoles et revenu des ménages agricoles

Nombreux sont les auteurs qui ont montré que les ménages entreprennent des activités de diversification de leur source de revenu pour lutter contre l'insuffisance alimentaire ou à cause des opportunités d'investissement limités dans l'agriculture (Reardon et al., 1990) ; (Fall, 1991) ; (Islam, 1997) rapportés par Sahodogo(2002) ceux-ci ont focalisé leur attention sur le secteur rural non agricole. Ils pensent que ce secteur a la capacité de faire croître l'emploi rural, de contribuer à la croissance économique, d'améliorer la distribution des revenus et d'éliminer(ou au moins réduire la pauvreté). Cependant, ils n'ont pas négligé les liens qui existent entre l'agriculture et les activités non agricoles. Pour cela, ils soulignent indirectement le rôle que peut jouer le crédit agricole et du revenu agricole dans l'investissement agricole. Dans les situations où il existe des contraintes de crédits, remarquait Sahodogo, les revenus non agricoles devient déterminant dans la stratégie d'investissement agricole des ménages ruraux. L'épargne générée par l'activité agricole peut être aussi la base des investissements non agricoles. Il est donc clair que c'est face au manque d'opportunités sur le marché des crédits que les producteurs vont se lancer dans l'activité non agricole pour lever les contraintes du crédit. Autrement dit, si les agricultures ont accès au marché de crédit ils peuvent développer leur activité agricole et en tirer des revenus sûrs sans avoir recours aux activités non agricoles.

On perçoit de ces différentes analyses que le problème du développement agricole par l'amélioration des revenus des producteurs semble avoir ses solutions dans le marché des crédits. Les crédits peuvent faciliter le progrès technique qui, selon la logique de Badouin améliore la productivité agricole. De même en levant les contraintes du crédit, l'activité agricole peut renforcer ses liens avec les activités non agricoles en vue d'assurer la sécurité alimentaire et l'amélioration du revenu des producteurs qui végètent dans le cercle vicieux : faibles revenus ; faibles productions ; bradage des récoltes.

1-4-6 Déterminants de l'accès aux crédits

L'accès d'un individu à tout crédit ou micro crédit est subordonné à l'expression d'une demande de la part de ce dernier. La demande de crédit est par conséquent une étape importante à franchir avant l'obtention de prêt. Le non accès au crédit d'une personne aurait tout simplement dû à la non expression d'une demande de crédit par une personne ou un ménage. Bomba (1998) cite plusieurs facteurs qui sont censés avoir une influence sur la demande de crédits en zone rurale. Ces facteurs ont trait à l'environnement économique, aux caractéristiques socio-économique et démographique de la clientèle, aux caractéristiques des institutions impliquées dans les opérations d'octroi, de suivi et de recouvrement de crédits, et aux types de technologies financières utilisées. Dans une étude réalisée au Cameroun, Bomba analyse les déterminants de la demande de crédits suivants les Secteurs Financiers Informel et semi-formel (SFI et SFS) et débouchent sur les résultats suivants :

1-4-7 Caractéristiques socio-économiques et démographique de la clientèle

Le niveau d'éducation, les équipements agricoles et l'activité menée par les clients sont significatifs et positivement corrélés à la demande de crédits dans les deux secteurs financiers. Large significative dans les 2 secteurs est positivement corrélée à la demande de crédits dans les SFI mais négativement dans les SFS. Quant à la superficie de terre disponible, son effet est significatif dans les 2 secteurs avec un signe négatif dans les SFI et un signe positif dans les SFS.

1-4-8 Caractéristiques des relations entre client et institution financière

La distance entre institution financière et le client influence positivement et de manière significative la demande de crédits dans le SFS ; son effet est contraire dans le SFI. La durée des relations entre le client et l'institution financière et l'épargne effectuée les 2 dernières années par le client sont significatives dans les secteurs avec comme signes respectifs : positif et négatif.

1-5 Méthodologie de recherche

1-5-1 Milieu d'étude

- **Justification du choix de la Commune, de la filière et des 4 villages**

La présente étude a été effectuée dans la Commune de Za-Kpota du plateau d'Abomey. Cette Commune a été choisie en raison de son appartenance à la zone Bohicon-Zagnanado dont les

Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

conditions environnementales sont plus favorables à la culture des agrumes ; (Aguemon, 2004).

Ainsi, la filière orange est introduite au Bénin particulièrement dans la commune de Za-kpota sous tutelle de la SONAFEL (Société Nationale des Fruits et Légumes), le Jeudi 09 Septembre 1969 par l'Israélien BAGG. En effet, on note en 1986 la fermeture de cette société qui était la principale productrice de l'orange dans le pays (Aguemon, 2004). En conséquence, les populations locales sont désormais les seuls acteurs de la production car, ils trouvent cette spécialisation assez rentable et qui leur permet de faire la récolte deux fois par an. Contrairement aux autres cultures (coton, ananas, riz etc.) auxquelles l'Etat accorde un peu d'attention, la filière orange ne dispose d'aucun soutien majeur. Ainsi, les acteurs de cette filière sont confrontés à d'énormes difficultés notamment les moyens financiers.

Par ailleurs, notre étude a été menée auprès des producteurs de l'orange de cette Commune (bénéficiaires ou non des crédits de l'une des IMF installées dans ladite Commune) ; particulièrement ceux des villages de Za-Agbokpa, Za-Kékéré (forte production) ; de Dotan et Zèko (production très faible). Leurs caractéristiques de production sont résumées dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1 : Caractéristiques des 4 villages choisis en production d'orange

Villages	Superficie totale de la plantation (ha)	Superficie en âge de production (ha)	Superficie jeune plantation (ha)	Nombre de producteurs
ZA-AGBOKPA	422,5	395	27,5	43
ZA-KEKERE	162,5	123,25	39,25	103
DOTAN	5,25	5,25	0	02
ZEKO	0,75	0,75	0	01

Source : SCDA ZA-KPOTA (recensement des planteurs d'orangers, 2013)

1-5-2 Milieu physique

Couvrant une superficie d'environ 600 km² dont 450 km² de terres cultivables, la Commune de Za-Kpota est située au centre du Département du Zou à 103 m d'altitude avec 7°13'49'' Nord de latitude et 2°12'55'' Est de longitude (Afrique Conseil, 2006). Elle est limitée au Nord-Ouest par la Commune de Djidja, au Nord-Est par la Commune de Zagnanando, au Sud-Ouest par la Commune de Bohicon, à l'Est par la Commune de Covè et au Sud-Est par la Commune de Zogbodomey. Elle est composée de 56 villages répartis dans huit

arrondissements à savoir : Allahé, Assanlin, Houngomey, Kpakpamè, Kpozoun, Za-Tanta, Zèko, Za-Kpota centre (Commune de Za-Kpota, 2012).

1-5-3 Milieu humain et économique

Selon l'INSAE (2013), Za-Kpota représente 15,54% de la population totale du département du Zou, Commune la plus peuplée dans la 24^{ème} Circonscription avec 132401 habitants.

Originellement Fon, la Commune regorge aujourd'hui de Yoruba, Mahi et des Adja. Les émigrants vers l'extérieur dépassent de loin celles qui se font à l'intérieur (enquête, PDC Za-kpota, 2004) vers les pays comme : le Nigéria, la côte d'Ivoire et le Ghana. Les principales activités économiques sont l'agriculture (production de l'orange surtout), l'artisanat, la pêche, l'élevage et le commerce.

Arrosée par deux saisons pluvieuses (Mas-Juin et Août-Octobre), la Commune de za-kpota regorge beaucoup de potentialités (activités) économiques réparties dans trois zones à savoir :

-La zone Za (Kékéré, Zounmè, Dokpa) traversée par les fleuves Houédo et Hwanvè, est le lieu de la pépinière de la Commune. Les plantes fruitières (oranger, manguiers etc.) sont en forte expansion. L'activité principale de la population dans cette zone est la plantation des arbres fruitiers. On y trouve aussi quelques commerçants mais à une proportion faible. Hormis celle-ci, les autres localités de la Commune ne sont pas le reste, elles implantent également. Ce qui fait que plus de 41% des femmes commerçantes se lance dans le commerce d'orange. C'est d'ailleurs ce qui a motivé et vu même les difficultés des femmes et les nombreuses pertes d'oranges enregistrées au cours de la période de campagne de commercialisation, le gouvernement béninois (quinquennat 2011-2016) dans sa politique de réduction de la pauvreté a décidé d'installer une usine de transformation d'orange ;

-La zone commerciale Za-kpota centre et Tindji, marqué par la présence de beaucoup d'infrastructures communautaires, elle est le lieu d'hébergement de beaucoup de fonctionnaires et d'artisans. Le commerce dans cette zone, surtout à cause des marchés (Za-kpota et Akodédjro), concerne la vente de divers, de pagnes, achat et vente de volailles et de produits vivriers qui sont majoritairement cultivés à côté du fleuve Zou (Zoukpa et Togadji) ;

-La troisième zone est celle traversée par la voie bitumée Bohicon-Côvè. La grande partie de l'activité menée ici est concentrée au bord du goudron et qui regroupe en majorité les femmes. L'activité génératrice de revenu dans cette zone concerne l'achat et la revente de fruits, arachide grillé, balaie...

A toutes ces activités s'ajoute un peu partout le commerce de l'essence frelatée.

1-6 Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage utilisée a été celle de sondage à plusieurs degrés : au niveau de la CREP et au niveau des producteurs de l'orange de Za-kpota. Compte tenu du temps et du nombre élevé des planteurs d'orangers de cette Commune (voir tableau précédent), nous avons identifié et visité 60 producteurs (bénéficiaires ou non des crédits de la CREP) dans quatre villages ci-dessus cités dans la partie milieu d'étude. En présence de données sur le nombre total de planteurs d'orangers dans la Commune de Za-kpota et sur la superficie totale de terre emblavée par chaque producteur de chaque village, nous avons répartis ces 60 producteurs de la manière suivante :

Tableau 2 : Echantillonnage

Villages	Effectifs estimés	Taux d'échantillonnage	Echantillons retenus
ZA-KEKERE	32	53%	32
ZA-AGBOKPA	25	42%	25
DOTAN	02	03%	02
ZEKO	01	02%	01
Total	60	100%	60

Source : enquête du terrain, Mars 2015

D'après le recensement des planteurs d'orangers de la Commune de Za-kpota en 2013 par le SCDA ; seulement deux producteurs d'orange résident dans le village de Dotan et un à Zèko. Nous avons pris en compte ces trois producteurs afin d'identifier l'obstacle lié à la production de l'orange dans ces deux villages. Quant au village de Za-kékéré, il produit plus que tous les villages de la Commune malgré la grande superficie de terre qu'emblavent les planteurs d'orange de Za-Agbokpa ; car Za-kékéré est le village où s'est installée la Société Nationale des Fruits et Légumes (SONAFEL).

1-7 Collecte des données

Elle regroupe les outils de collecte, la période de l'enquête et le nombre de personnes enquêtées.

1-7-1 Outils de collecte

Le guide d'entretien

Ce guide a permis de collecter des informations générales dans les trois Institutions de Micro finance (CLCAM, CESCO, CREP) installées dans cette Commune de Za-kpota.

Le questionnaire

Le questionnaire a constitué la pièce maîtresse de l'enquête de terrain. Nous avons élaboré un questionnaire type en tenant compte des informations manquantes après la recherche documentaire et de quelques aspects spécifiques des pratiques financières dans notre secteur d'étude. Il a surtout permis de collecter des informations spécifiques majeures auprès de la population de Za-kpota, producteurs de l'orange. Ici, la priorité a été donnée aux informations telles que : les principales caractéristiques de l'enquêté, le recours aux services financiers, l'utilisation et les sources de remboursement du crédit.

1-8 Traitement des données collectées

Le traitement des données a suivi aussitôt l'étape de la collecte. A l'issue des observations, des entretiens et enquêtes, nous avons procédé au dépouillement des informations et des données collectées en les séparant et en les classant selon des variables et des modalités. Dans ce cadre, nous avons utilisé plusieurs logiciels informatiques. Les graphiques ont été réalisés à partir du logiciel Excel et puis les tableaux, la saisie et le traitement des textes à partir du logiciel Word. Enfin, la combinaison des analyses quantitatives et qualitatives nous a permis de donner un sens et une signification à ces chiffres (graphique et tableaux). Les résultats issus de ce traitement ont fait l'objet d'analyse et d'explication.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce dernier chapitre, la présentation et l'analyse des résultats nous permettront de vérifier les hypothèses et d'en dégager les problèmes réels qui entravent la non demande de services financiers par les producteurs d'orange de la Commune de Za-kpota.

2-1 Caractéristiques sociodémographiques des producteurs

Le tableau 4 ci-dessous présente le genre des producteurs, en fonction de leurs âges. L'analyse de ce tableau montre que la production d'orange est dominée par les hommes (80% d'hommes) notamment des adultes dont l'âge est compris entre 30 et 50 ans (50%). Ces données justifient la représentativité de notre échantillon. La faible implication des femmes dans la production s'explique par la nécessité d'être propriétaire terrien avant de pouvoir installer ledit verger. Toutefois elles participent aux activités de récolte et sont les principaux acteurs de la commercialisation.

Tableau 3 : Répartition des producteurs en fonction d'âge et le sexe.

Classes d'âge	sexe				Total	
	Femme		Homme			
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
≤ 30	03	05	06	10	09	15
30 à 50	09	15	30	50	39	65
> 50	0	0	12	20	12	20
Total	12	20	48	80	60	100

Source : enquête du terrain Mars 2015

Dans le même ordre d'idée, tous les producteurs enquêtés appartiennent au groupe ethnique Fon. La production d'orange n'est plus seulement l'œuvre des personnes non instruites. Les intellectuels (fonctionnaire retraité ou non, des déscolarisés) s'intéressent de plus en plus à cette activité. Les superficies emblavées par les producteurs permettent de les catégoriser en

trois groupes de producteurs. En effet, on rencontre les petits producteurs (ceux qui ont une superficie inférieure ou égale à 1 ha), les producteurs moyens (superficie comprise entre 1 ha et 4,5 ha) et les gros producteurs (superficie supérieure ou égale à 5 ha). Le tableau 5 ci-dessous est relatif à la typologie des producteurs en fonction des superficies emblavées. Il en ressort que dans l'ensemble de la zone d'étude on rencontre 33,33% de petits producteurs, 51,67% de producteurs moyens et 15% de gros producteurs.

Tableau 4 : Typologie des producteurs en fonction des superficies emblavées

Superficie emblavée (ha)		Producteurs		Total	
		Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
≤ 1	F	09	75	20	33,33
	H	11	22,92		
1 à 4,5	F	03	25	31	51,67
	H	28	58,33		
> 4,5	F	0	0	09	15
	H	09	18,75		
Total				60	100

Source : enquête du terrain Mars 2015

En ce qui concerne l'accès à la terre, seuls les modes de faire valoir directs (l'héritage et l'achat) sont rencontrés dans l'ensemble du milieu d'étude. En effet, la majorité des producteurs accède à la terre par l'héritage.

2-2 Analyse de la rentabilité de la production

2-2-1 Structure des coûts

La démarche ici, consiste à confronter l'ensemble des frais engagés pour la production de l'orange au revenu net issu de sa vente et voir si la production dégage réellement de bénéfices d'après nos enquêtes sur le terrain. La campagne de référence dans notre étude est celle de 2013-2014 ; campagne au cours de laquelle nous estimons que les producteurs peuvent encore se rappeler des dépenses engagées et fournir des informations fiables.

2-2-2 Coûts des opérations culturales

La culture d'orange exige huit principales opérations selon nos enquêtés. Il s'agit du

défrichage, de l'essouchage, du labour, de la plantation, du sarclage, du piquetage, de la trouaison et de la récolte.

Le coût total des opérations culturales en production du 1^{er} cycle (Février à Juillet) est de 285 mille FCFA. L'opération qui nécessite plus de financement est l'essouchage (53%) du coût total. en production du 2nd cycle, le coût total des opérations s'élèvent à 60 mille FCFA. Comme opérations dans ce cycle, nous avons le défrichage, le sarclage et le labour. Ici, l'opération la plus coûteuse est le labour, soit 37% du coût total.

Une comparaison des coûts totaux de ces deux cycles nous montre que, les coûts dépensés par les producteurs en 1^{er} cycle sont plus de trois fois de ceux du 2nd cycle. Ce grand écart de coût s'explique par le fait que les vergers d'oranger nécessitent plus d'opérations culturales en 1^{er} qu'en 2nd cycle. Le tableau n° 6 suivant récapitule les coûts de ces différentes opérations.

Tableau 5 : Coûts des opérations culturales pour un hectare

Opérations	Cycles	
	1 ^{er} cycle (coût en FCFA)	2 nd cycle (coût en FCFA)
Défrichage	35000	18000
Essouchage	150000	0
Labour	30000	22000
Piquetage	25000	0
Trouaison	15000	0
Plantation	10000	0
Sarclage	20000	20000
Total	285000	60000

Source : enquête du terrain (Mars 2015)

2-2-3 Coûts des intrants agricoles

Par intrants agricoles, nous entendons les engrais organiques et les engrais minéraux (NPK, UREE). Les coûts de ces intrants agricoles constituent des dettes inévitables pour les producteurs.

En production du 1^{er} cycle, le coût total des intrants agricoles est de 121 mille FCFA par hectare dont 92% pour les engrais minéraux et le reste pour les engrais organiques.

Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

En ce qui concerne le 2nd cycle, ce coût s'élève à 10 mille FCFA par hectare. Ici, seuls les engrais organiques sont utilisés.

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les producteurs dépensent plus d'argent pour l'achat des engrais qu'en 2nd cycle. Le tableau 8 suivant résume ces différents coûts.

Tableau 6 : Coûts des intrants agricoles pour un hectare

Intrants	Cycles	
	1 ^{er} cycle (FCFA)	2 nd cycle (FCFA)
Engrais organiques	10000 (8%)	10000 (100%)
Engrais minéraux mélangés (NPK + UREE)	111000 (92%)	Néant
Total	121000 (100%)	10000 (100%)

Source : enquête du terrain (Mars 2015)

2-2-4 Situation des revenus nets

D'après nos enquêtes, il a été remarqué que les populations des villages de Dotan et de Zèko produisent plus du palmier à huile que d'orange. Mais quant au village de Za-kékéré, l'orange est plus produite et plus rentable qu'à Za-Agbokpa malgré la grande superficie de terre que ce dernier consacre à la production de l'orange. Les revenus nets (RN) obtenus par ces producteurs pour chaque cycle de production ne sont pas les mêmes au niveau des cycles étudiés. Pour la plupart des producteurs questionnés, ce revenu augmente chaque campagne de production ; mais d'autres déplorent cette situation en nous affirmant que leurs revenus nets diminuent des fois malgré un bon entretien du verger. Ce revenu est obtenu en multipliant le nombre de bâchée moyenne à l'hectare par le prix moyen de la bâchée pour chaque cycle de production. Pour le 1^{er} cycle, le prix moyen est de 400 mille FCFA et de 120 mille FCFA pour le 2nd cycle. Ainsi, les producteurs obtiennent respectivement 5 bâchées et 1 bâchée pour les 1^{er} et 2nd cycle. Donc les revenus nets pour la production du 1^{er} et du 2nd cycle sont respectivement de 1 million 594 mille FCFA et de 50 mille FCFA.

Nombreux de ces producteurs utilisent ces revenus surtout ceux obtenus lors du 1^{er} cycle pour l'achat des motos même s'ils en possédaient ; construisent des maisons ; investissent dans les diverses cérémonies ; en somme, ces producteurs gaspillent leurs revenus au lieu d'utiliser pour l'entretien de leurs vergers d'oranger.

Cette mauvaise gestion des revenus nets faite par la plupart des producteurs d'orange de la Commune de Za-kpota leurs conduisent à des difficultés lors d'une nouvelle campagne de production donc les plus rencontrés sont analysées dans la partie suivante.

2-3 Analyse des difficultés rencontrées par les producteurs d'orange

Les exploitants agricoles en général sont confrontés à des difficultés quel que soit la spéculation pratiquée. Mais, pour le cas particulier de l'orange, les acteurs sont confrontés à tout un ensemble de difficultés notamment : l'accès difficile aux terres d'exploitation, le manque de financement, l'instabilité des prix sur les marchés, les ravageurs, le manque de main d'œuvre, la non organisation des producteurs etc.... Dans l'ensemble, nous avons remarqué au cours de notre enquête que les producteurs d'orange de Za-kpota sont confrontés à trois difficultés majeures à savoir : le manque de financement ; l'instabilité des prix sur les marchés d'écoulement et le manque de la main d'œuvre.

Ce tableau 7 suivant fait le point de toutes ces difficultés rencontrées par les producteurs d'orange de Za-kpota par ordre d'importance.

Tableau 7 : Difficultés rencontrées par les producteurs d'orange de Za-kpota

Modalités	Effectif	Fréquence(%)
Manque de financement	35	58,33
Instabilité des prix sur les marchés	11	18,33
Manque de la main d'œuvre	7	11,67
Les maladies et les ravageurs	4	6,67
Non organisation des producteurs	2	3,33
Accès difficile aux terres d'exploitation	1	1,67
Total	60	100

Source : Enquête du terrain (Mars 2015)

Il ressort de l'analyse de ce tableau que le problème crucial rencontré par les producteurs d'orange de Za-kpota est le manque de financement qui est dans une proportion de 58,33%.

Après ceci vient l'instabilité des prix sur les marchés avec 18,33% et le manque de la main d'œuvre avec un taux de 11,67%. Pour faire face à ces différentes difficultés, quelques uns de ces producteurs font recours à des services financiers de l'une des IMF installées à Za-kpota.

2-3-1 Demande de services financiers par les producteurs d'orange

Le tableau 9 ci-dessous donne les valeurs de quelques paramètres évalués à travers nos enquêtes effectuées sur le terrain.

Tableau 8 : Caractéristiques de la demande de services financiers par les producteurs d'orange

Paramètres	Effectifs	%	Hommes	%	Femmes	%
Taille de l'échantillon	60	100	48	80	12	20
Informés des activités des IMF	60	100	48	100	12	100
Ayant un objet de garantie	12	20	10	20,83	02	16,67
Ayant demandé au moins une fois de crédit	20	33,33	17	35,42	03	25
N'ayant pas demandé	40	66,67	31	64,58	09	75
Ayant reçu au moins une fois de crédit	12	100	10	100	02	100
N'ayant pas reçu	08	40	07	41,18	01	33,33

Source : enquête sur le terrain Mars, 2015

Sur un total de 60 producteurs d'orange, 12 sont des femmes soit un pourcentage de 20% de l'échantillon. Nous constatons que toute la population est informée des activités de la CREP, identique aussi bien que les femmes que les hommes et ceux dans une proportion de 100%. Bien qu'ils soient tous informés, nombreux ne demandent pas de crédits car ils sont seulement 20% à avoir de garanties. Cela montre qu'un travail significatif en matière d'information en milieu rural, tout au moins en ce qui concerne les sources de crédit est réalisé par la CREP. A ce titre, les efforts d'information et de sensibilisation entrepris par la CREP Za-kpota doivent être encouragés. Sur les 60 producteurs enquêtés, 100% de ceux qui ont de garanties et ayant demandé de crédit ont répondu avoir reçu au moins une fois auprès de la CREP. Comme l'indique le tableau 4, on note un faible taux de femmes ayant recours aux services financiers de la CREP. Elle représente 25% contre 35,42% chez les hommes. Cette situation s'explique par le fait qu'il est beaucoup plus facile aux hommes de posséder des garanties pour pouvoir

obtenir des crédits. Ainsi, cela témoigne de l'existence d'un certain nombre de barrières qui réduisent l'accès des femmes aux services financiers. On remarque aussi que seulement 20% de la population possède de garanties. Ce qui confirme le faible niveau d'utilisation des services financiers aussi bien par les hommes que par les femmes. Lorsqu'on considère la demande de crédit, 33,33% des producteurs d'orange ont adressé au moins une fois de demande de crédit à la CREP. La proportion des hommes (35,42%) est nettement supérieure à celle des femmes (25%).

2-3-2 Offre de services financiers aux producteurs par la CREP

Les données ont été collectées pendant les mois de Février et Mars 2015 dans la Commune de Za-kpota. La méthodologie de collecte est présentée ci-après suivie de l'analyse desdites données. Cette analyse est subdivisée en deux sous-sections : l'offre de services financiers orientée vers les producteurs d'orange par les IMF d'une part et la demande de services financiers par les producteurs d'orange d'autre part.

2-3-3 Données collectées

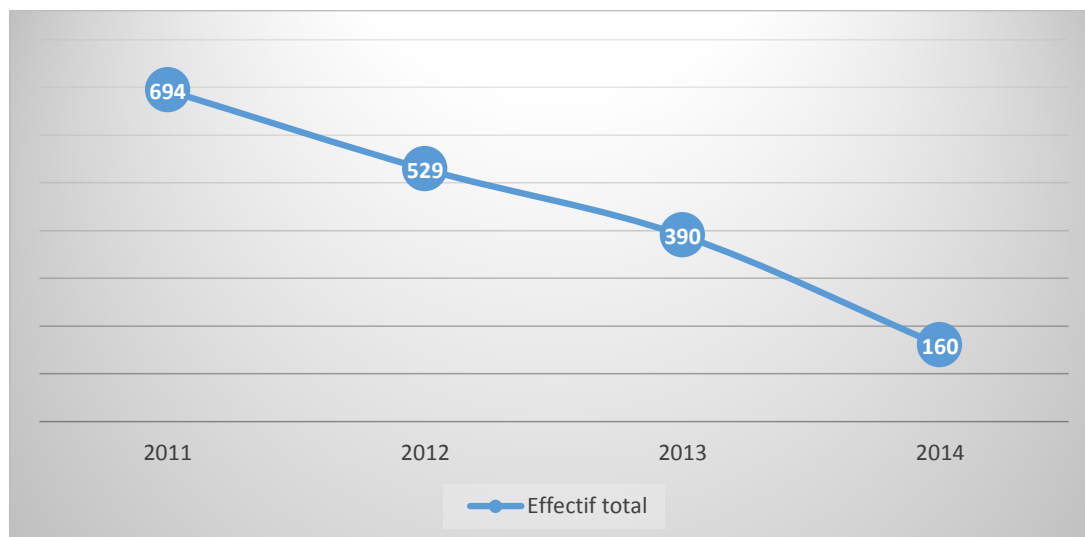
Les unités d'analyse sont : les IMF en occurrence la CREP et les producteurs d'orange. Donc les données ont été collectées au niveau de la CREP et auprès des producteurs d'orange. Sur le terrain, la collecte des données au niveau de la CREP qu'au niveau des 60 producteurs d'orange (bénéficiaires ou non) a été faite respectivement à l'aide d'un guide et d'un questionnaire structuré. La CREP a été choisie comme structure d'accueil car celle-ci depuis le 10 Mai 2001, date de sa naissance dans la Commune de Za-kpota, elle est devenue l'institution financière à laquelle les agriculteurs font plus recours. Ceci étant parce que les taux d'intérêts pratiqués par la CREP, que ce soient : taux d'intérêt sur les crédits ou sur les dépôts sont plus alléchant que chez la CLCAM qui devrait plus financée le secteur agricole. Quant aux producteurs, ils ont été choisis d'une façon raisonnée dans 4 de la Commune de Za-kpota à savoir : Za-Agbokpa, Za-Kékéré, Zèko et puis Dotan. Les arguments qui soutendent le choix de la Commune et de ces 4 sont soulignés dans la partie intitulée milieu d'étude du chapitre précédent.

2-3-4 Offre de services financiers en direction des producteurs d'orange par la CREP

Les services financiers en direction de l'agriculture sont assurés seulement par la CLCAM dans la Commune de Za-kpota. Mais depuis un certain temps, l'existence d'autres IMF telles

que la CREP et la CESCA ont pris l'assaut du financement de l'agriculture. Parmi ces deux dernières IMF, la CREP finance plus l'agriculture dans son volet « production d'orange » compte tenu de son taux d'intérêt sur crédits (18% l'an) plus favorable que celui de la CLCAM. Mais malgré ces conditions un peu plus acceptables au niveau de la CREP, ses sociétaires diminuent de l'année en année.

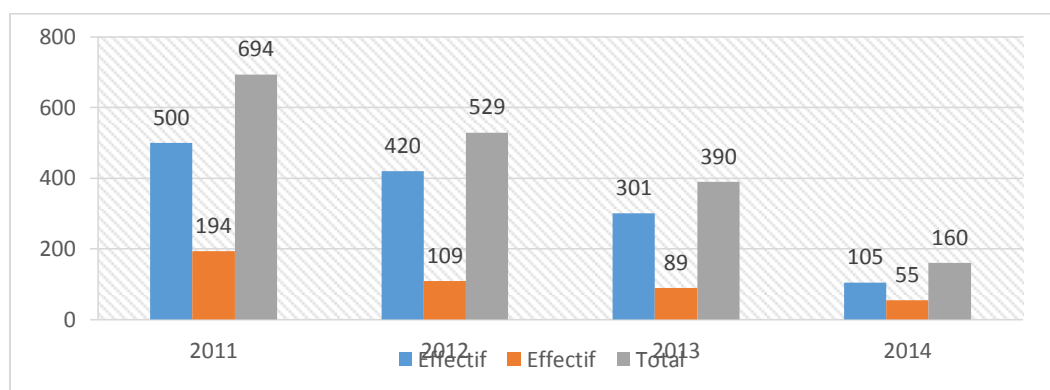
Graphique n° 1 : Evolution du nombre de sociétaires sur la période de 2011 à 2014



Source : réalisé par nous-même à partir des données collectées à la CREP

Ce graphique montre l'évolution du nombre des sociétaires sur les 4 dernières années. Après analyse, nous constatons une diminution brutale de cet effectif soit un pourcentage de 76,95% de 2011 à 2014. Cet état de chose explique l'existence d'un service financier au niveau de la BORNEFONDEN qui offre des crédits aux producteurs et pépiniéristes.

Graphique n° 2 : Evolution de l'effectif des sociétaires selon le genre sur la période de 2011 à 2014



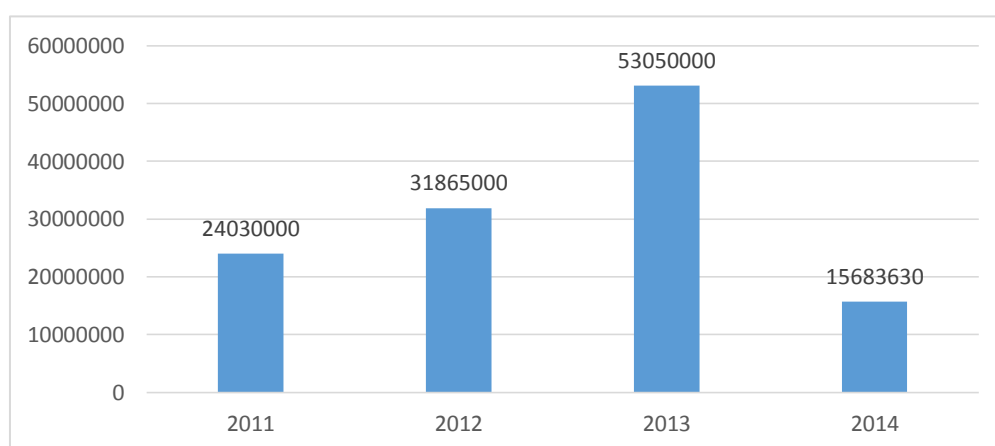
Source : réalisé par nous-même à partir des données collectées à la CREP

Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

Pour un effectif de 160 en 2014 (contre 694 en 2011), la CREP Za-kpota a connu sur ces 4 dernières années, une diminution 76,95% de ses clients. Cette importante diminution s'explique surtout par l'instauration d'un nouveau système par les centres de BORNEFONDEN de la Commune. Ce système instauré par cette ONG a pour but d'octroyer de crédits surtout aux producteurs d'orange (y compris les pépiniéristes surtout).

Ainsi, plusieurs producteurs d'orange de la Commune de Za-kpota fréquentent ce service financier de la BORNEFONDEN en raison d'absence des conditions contraignantes telles que : les garanties, exigence d'épargne selon les informations reçues sur le terrain.

Graphique n° 3 : Evolution de l'encours total sur la période de 2011 à 2014

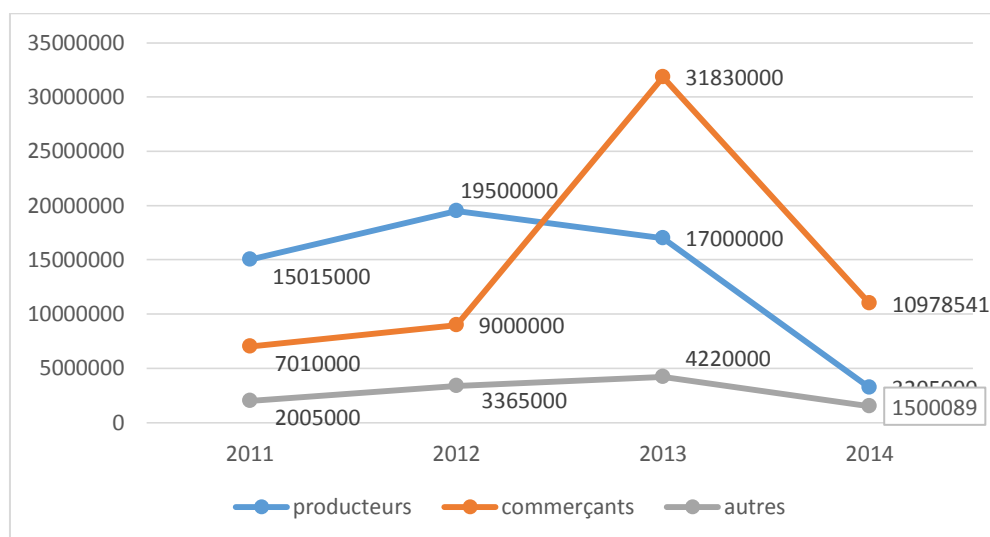


Source : réalisé par nous-même à partir des données collectées à la CREP

Ce graphique montre l'allure du volume des crédits offerts par la CREP de Za-kpota à sa clientèle.

Les crédits offerts par la CREP sont principalement des crédits sur une durée normale (court terme selon les producteurs) de 6 à 12 mois. Mais en cas de l'aléa climatique (entraînant la situation des impayés) cette durée est de 6 à 24 mois. Le volume des crédits en 2011 était de 24 millions 30 mille FCFA contre 15 million 683 mille 630 FCFA en 2014. Il y a donc baisse considérable d'offre de crédit de 34,73%. Ceci était la conséquence de l'accroissement du portefeuille des impayés lié à des aléas climatiques, ce qui a poussé la CREP à suspendre ses opérations d'offre de crédit dans certaines localités.

Graphique n° 4 : Evolution du volume de crédit octroyé aux différents clients de la CREP sur la période de 2011 à 2014



Source : réalisé par nous-même à partir des données collectées à la CREP

Ce graphique illustre le volume de crédits octroyés aux différents clients sur la période de 2011 à 2014.

Pour un montant total de 24 millions 30 mille FCFA offert à la clientèle en 2011, les producteurs ont reçu plus de la moitié, soit un pourcentage de 62,48% suivi des commerçants avec un taux de 29,17% et 8,34% du montant total pour le reste de la clientèle (éleveurs, transformations des produits agricoles et les autres). Le même scénario s'est produit en 2012 ou 61,20% des crédits étaient offerts aux producteurs ; tout ceci pour les attirer contre tenue de leur diminution progressive. Il faut noter que pour les deux dernières années, ce montant octroyé aux producteurs a connu une baisse importante, laissant place aux commerçants avec un pourcentage de 70% du montant total offert par la CREP en fin 2014 soit un montant de. Ce phénomène peut s'expliquer suivant deux étapes :

Premièrement, la majorité des bénéficiaires, producteurs d'orange ont cessé d'utiliser les crédits de la CREP tels qu'ils ont laissé la CLCAM qui devrait normalement financer le plus le secteur agricole. Ceci juste au profit du service financier instauré par la BORNEFONDEN qui présente des conditions non contraignantes d'accès aux crédits.

Deuxièmement, les producteurs d'orange sont temporairement fréquents à la caisse ; les commerçants fréquentent régulièrement la caisse aussi bien pour les dépôts que pour les prêts.

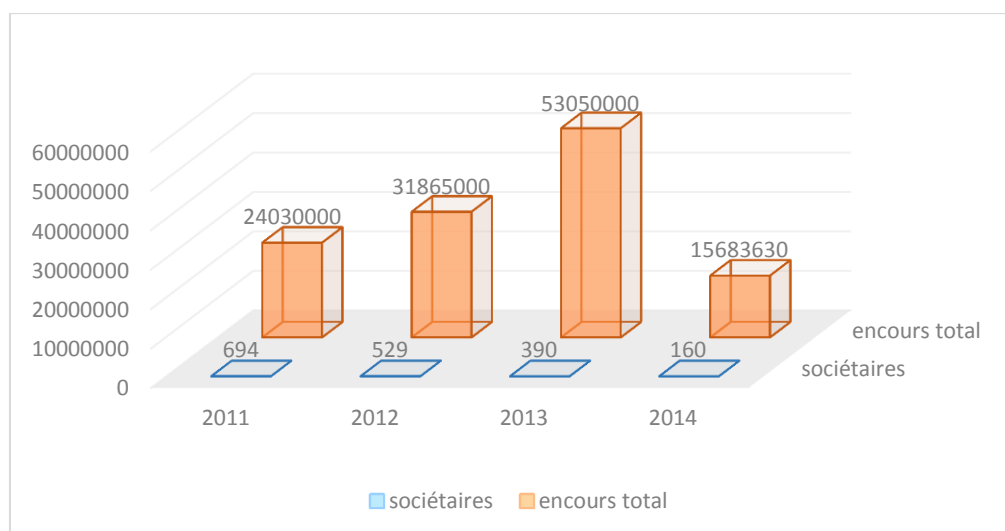
Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

Ceci permet au gérant de nourrir régulièrement la caisse ; puisque la CREP de Za-kpota fonctionne à base des dépôts et non par un appui financier.

Le volume de l'épargne collectée par la CREP en fin 2014 était de 20 millions 887 mille 300 FCFA. Ce montant significatif a permis à la CREP de mener à bien ses opérations d'offre de crédit.

En résumé, la CLCAM, qui est le plus pourvoyeur de crédit agricole dans la Commune de Za-kpota a été remplacée pour un certain temps par la CREP. Cette dernière se retire car le financement de l'agriculture est un haut risque ; ce qui nous confirme le gérant monsieur Clément DJEVO.

Graphique n° 5 : Evolution du nombre de sociétaires et l'encours total sur la période de 2011 à 2014



Source : réalisé par nous-même à partir des données collectées à la CREP

Ce présent graphique, nous présente la situation selon laquelle le nombre des sociétaires évolue dans le même sens que l'encours total. Ceci prouve que la CREP réduit ses offres de crédits au fur et à mesure que ses clients, producteurs d'orange diminuent.

En somme, il ressort que l'absence d'appui financier à l'endroit de la CREP de Za-kpota et vue le nombre important du portefeuille d'impayés qu'elle enregistre cette institution réduit son financement à l'endroit des producteurs d'orange.

2-4 Vérification des hypothèses

Au regard des résultats issus de nos recherches, nous sommes en mesure de constater si nos hypothèses émises dans le chapitre précédent sont validées ou non.

Hypothèse 1 : Les garanties exigées par la CREP expliquent le faible niveau de son utilisation par les producteurs d'orange dans la Commune de Za-kpota, cette hypothèse est donc validée ;

Hypothèse 2 : La non disponibilité de ressources financières de long terme au niveau de la CREP est à l'origine de la non-conformité des services offerts par rapport aux besoins de financement de la production de l'orange dans la commune de Za-kpota, cette hypothèse est aussi validée.

2-5 Recommandations et Suggestions

2-5-1 Recommandations

Compte tenu des résultats de l'intervention et des insuffisances constatées il convient de dégager des implications, de souligner les limites et de suggérer quelques solutions au niveau des auteurs tels que la CREP, les producteurs d'orange, le pouvoir public et l'administrateur local.

❖ Implications de politiques économiques et financières

Les résultats issus de la présente étude permettent de dégager un certain nombre d'implications en matière de politiques économiques et financières. L'agriculture au Bénin est un secteur à haut risque, faiblement organisé et mal régulé. Ceci explique la faible orientation des services des IMF vers ce secteur. En réalité, très peu d'IMF (si on exclut les réseaux informels) mènent des activités au niveau des campagnes afin d'atteindre réellement les producteurs. Le manque des possibilités d'assurance pour les agriculteurs accentue ce phénomène en réalité, la grande majorité des IMF préfère s'orienter prioritairement vers le commerce et les activités de transformations. Pour réduire l'hésitation des IMF à investir dans le secteur agricole en occurrence la production d'orange, sa modernisation à travers la professionnalisation du métier est donc une nécessité. Cela passe par là maîtrise de l'eau, l'intégration de l'agriculture avec l'élevage et/ou la foresterie, la recherche et la négociation des machines sûres pour l'écoulement des produits agricoles. L'installation des usures de

transformations dans chaque commune reconnue par rapport à un produit comme celle déjà installée à Za-kpota pour la transformation des jus d'orange mais qui reste jusqu'à présent non fonctionnelle. Les organisations des producteurs d'orange doivent être activement impliquées dans ce processus. De la même façon, il est nécessaire que l'Etat mette en place des fonds de stabilisation spécifiques pour chaque filière organisée surtout la filière orange qui présente la source de l'économie pour les populations de la commune de Za-kpota. En outre, l'assurance des risques agricoles doivent devenir une réalité au Bénin afin de sécuriser l'investissement dans le secteur agricole. Les conditions très sélectives d'octroi de crédits (exigences de garanties matérielles, taux d'intérêt élevé, multiplicité des pièces exigées dans les dossiers de demandes) réduisent l'accès des producteurs agricoles au service financier offert par les IMF. Par conséquent, l'accès d'une grande majorité d'agriculteurs à des services financiers sûrs est l'un d'être une réalité au Bénin. Ces observations confirment **la 1^{ère} hypothèse** selon laquelle les garanties exigées par la CREP expliquent le faible niveau de leur utilisation par les producteurs d'orange dans la commune de Za-kpota. Il faudrait donc desserrer les conditions d'accès aux crédits et expérimenter les formes de garanties qui tiennent compte des contraintes spécifiques.

L'investissement dans la production d'orange exige des crédits à moyen et long terme. Or plus de 90% de crédits octroyés à l'agriculture par les IMF au Bénin en particulier à Za-kpota sont des crédits de court terme, insuffisants et mal adaptés aux besoins et spécificités de la production agricole en termes de période de décaissement des fonds, montants accordés et de modalités de remboursement. Le crédit à moyen terme requiert des ressources adaptées (appui financier) dont les IMF au Bénin manquent chroniquement. Les épargnes collectées par les IMF telle que la CREP sont insuffisantes. Tout ceci permet de confirmer **la 2^{ème} hypothèse** selon laquelle la non disponibilité de ressources financières à long terme au niveau de la CREP est à l'origine de l'inadéquation des services offerts par rapport aux besoins de financement de la production d'orange dans la commune de Za-kpota. Les IMF doivent donc servir la masse des crédits offerts, les conditions d'octroi de crédit et les adaptés aux besoins et contexte de l'agriculture. Il est donc nécessaire d'aider les IMF à obtenir des fonds de long terme afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins spécifiques de l'agriculture. Il importe que les possibilités de crédits pour les IMF soient multipliées et surtout à des conditions préférentielles. Il s'agit de mettre en place un fond de garantie pour le crédit agricole et un cadre au mécanisme obligatoire de concertation entre les IMF et les structures de promotion agricole en vue de minimiser les risques de non remboursement des crédits à moyen terme.

En fin, l'Etat doit offrir des conditions fiscales préférentielles aux structures de refinancement des IMF orientées vers l'agriculture

2-5-2 Suggestions

❖ Au niveau de la CREP

1) Accessibilité

- Décontracter les conditions et les procédures d'accès au crédit pour accroître le nombre de bénéficiaires et du coût le nombre de déposants ;
- Fortifier la décentralisation du réseau CREP pour toucher un maximum de clients dans les zones rurales par la création de nouvelle CVEC (Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédits) ;
- Réduire les délais de délibérations et réunir régulièrement les comités de crédits dès que le nombre de demande devient important ;
- Pratiquer un taux d'intérêt alléchant sur les dépôts afin de susciter la volonté des individus à épargner. D'après nos enquêtes, ce taux est de 5% l'an ;
- Alléger le taux d'intérêt sur le crédit qui est de 18% l'an selon nos enquêtes.

2) Adéquation des services offerts

- Affiner les produits de crédits existant et bien définir les parts respectives de la clientèle, en tenant compte des besoins exprimés (besoins en fond de roulement et besoin d'investissement). A ce niveau, sur les principes tels que crédit court terme pour les besoin en fond de roulement ; crédits moyen terme pour les investissements et les besoins en fond de roulement agriculture, élevage et transformation ;
- Effectuer des visites sur le terrain pour mieux exprimé le besoin réel des emprunteurs et s'assurer de l'utilisation des crédits reçus ;
- Octroyer de crédits deb montants progressif afin de fidéliser la clientèle.

3) Efficacité des services

- instaurer avec professionnalisme les dossiers techniques de crédits pour ne retenir que les projets bancales ;

- améliorer le suivi, l'assistance-conseil et la formation des emprunteurs pour s'assurer de l'utilisation effective des crédits reçus et aussi de leur remboursement à l'échéance, surtout pour les crédits sociaux ;
- multiplier et intensifier les campagnes de sensibilisation et d'informations à l'endroit de la masse paysanne ;
- établir une relation de franche collaboration avec les responsables des organisations paysannes ;
- augmenter l'effectif du personnel.

4) **Incidence des services offerts**

- mettre en place un mécanisme de contrôle de suivi et d'évaluation de l'incidence économique et sociale des crédits octroyés pour apprécier l'impact des interventions ;
- permettre une amélioration de la gestion des revenus issus des AGR en soutenant les bénéficiaires par un appui-conseil.

❖ **Au niveau des producteurs**

Les producteurs d'orange de la Commune de Za-kpota pourraient :

- épargner une partie de leur revenu dans la CREP pour couvrir leurs différents motifs et fait face à certaines dépenses urgentes souvent imprévues ; ceci leur permettra aussi de sauvegarder leurs ressources financières en cas de vol ou d'incidence ;
- diversifier leur source de revenu ;
- éviter d'utiliser les crédits reçus à d'autres fins telles que : l'achat de motos, construction des maisons, le mariage, les cérémonies

❖ **Au niveau du pouvoir public et à l'administration locale**

- installer des usines de transformations des produits dans chaque Commune du Bénin reconnue par rapport à la production massive d'un produit (cas de la Commune de Za-kpota pour la production d'orange) ;

- mettre en place des organes de suivi et de gestion efficace du fonctionnement de ces usines : conséquences, usine de transformation des jus d'orange à Za-kpota qui reste non fonctionnelle depuis son installation ;
- organiser des émissions radios rurales qui permettront au monde rural de participer à un dialogue (journaliste-agriculteur) au cours duquel, les agriculteurs pourraient exprimer officiellement leurs préoccupations ;
- créer un fonds spécial d'investissement ou de formation de capital. Ce fonds sera alimenté par l'épargne publique forcée, c'est-à-dire faire un prélèvement d'office sur les recettes de vente des produits, au profit de ce fonds ;
- Former des groupements agriculteurs capables d'établir la parité aussi bien du point de vue économique que politique. Dans ce sens, « l'action du Gouvernement doit aller dans trois directions : d'abord, s'engager dans ce type de développement, en suite instaurer une législation adéquate et en fin intervenir matériellement pour faciliter la création des coopératives et d'associations d'exploitation ». (In conférence mondiale sur le crédit agricole aux petits exploitants dans les PVD : le crédit agricole en faveur du développement. Rome le 14-21 Octobre 1975, page 29) ;
- Créer des services de vulgarisation et d'autres services d'appui au financement de l'agriculture ;
- Veiller à ce que le niveau du prix soit incitatif de façon que l'activité agricole soit viable et attrayante du point de vue des revenus ;
- Accroître de façon sensible le niveau des fonds publics investis dans l'agriculture ;
- Allouer des ressources suffisantes au crédit agricole.

Toutes ces mesures spécifiques que nous venons d'énumérer seront nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire des groupes vulnérables.

CONCLUSION

Le faible accès au crédit constitue un handicap grave pour les petits exploitants agricoles pauvres et habitant les milieux ruraux. En ce qui concerne les producteurs de l'orange de Za-kpota, ce phénomène agit négativement sur le développement de cette Commune ; car cette filière constitue la principale source d'économie pour les populations de cette Commune.

Grâce aux résultats de nos recherches, nos soucis exprimés à travers notre question de recherche ont trouvé leurs apaisements.

Le recours à une méthodologie centrée sur des méthodes et techniques notamment : la méthode descriptive, la méthode analytique, l'observation documentaire, questionnaire ; nous a permis de développer différents chapitres de ce travail.

Dans notre premier chapitre, nous avons élaboré la problématique et la méthodologie de recherche. Ici, une brève aperçue est faite sur la Commune de Za-kpota.

Au deuxième chapitre, nous avons procédé à la présentation et l'analyse des résultats. A ce niveau, une attention particulière a été orientée sur : les considérations générales sur le financement de la production d'orange dans la Commune de Za-kpota ; l'analyse du financement de la production d'orange par la CREP.

En définitive, vu l'importance du présent sujet et nonobstant l'objectivité avec laquelle nous avons mené nos investigations, nous ne pouvons pas prétendre avoir épuisé toutes les stratégies de financement de la production d'orange dans la Commune de Za-kpota.

Références bibliographiques

ABDOURAMANE Issa Sabirou et Ogouchina Hospice (2010) « Financement de l'agriculture familiale par les IMF : cas de la CLCAM de Bantè », mémoire de Maîtrise en Sciences de Gestion à la FASEG/UAC.

ADJAÏWO B. et AWLE A.C. (2012) « Impacts de la Micro finance sur la réduction de la pauvreté dans les milieux ruraux : cas des crédits CLCAM dans la Commune de Za-kpota », mémoire de Maîtrise en sciences de Gestion ; FASEG/UAC.

ADJAÏWO R. et GNINHATIN J.C.H. (2013) « Etude de la rentabilité économique de la production de l'orange au niveau local : cas de la Commune de Za-kota », mémoire de Licence en Sciences Economiques ; FASEG/UAC.

Afrique Conseil, 2006. Monographie de la Commune de Za-Kpota. Programme d'Appui au Démarrage des Communes, Bénin, p. 24.

Aguemon, V.F., 2004. Production d'agrumes et perspectives de développement socioéconomique de la commune de Za-Kpota/ Département du Zou. Faculté des Sciences Agronomiques. Université d'Abomey-Calavi, p. 209.

AKOHOUE Félicien (2014) « Analyse des systèmes de production des agrumes dans la Commune de Za-kpota », mémoire de Licence Professionnelle en Sciences Agronomiques à la FSA/UAC.

ASSOGBA Gabriel (2008) « Structuration spatiale et impacts des institutions de micro finance sur le développement local dans la commune d'Ifangni (Sud est du Bénin) », mémoire de Maitrise en géographie ; FLASH/UAC.

Commune de Za-Kpota, 2012. Plan de Développement de la Commune de Za-Kpota: période 2012-2016. Comité de pilotage PDC2 de Za-Kpota, GDL Consulting, PAGEFCOM, Bénin, p.106.

DOSSOU L.A., GAGUI S.H. (1998) « Rôle de la micro finance dans la lutte contre la pauvreté au Bénin », mémoire de Maîtrise FASJEP/UNB.

HOUNSINOUE G.R. et GANDIGBE M. (2000) « Contribution des systèmes financiers décentralisés à l'économie Béninoise », mémoire de fin de formation du cycle 1 ; INE/UNB.

INSAE, 2013. Résultats provisoires du RGPH4. Cotonou, Bénin, p. 7

LUKENDO BULONGO Safanto (2008) « Problématique de financement du secteur agricole dans la province du Sud kivu », mémoire de Licence en Gestion et Administration des Projets ; Université Ouverte Campus de Bukavu.

Manuel de macroéconomie réalisé par Franck H.KPAHOSSOU et Georges A.SOGLOHOUN, 3^{ème} édition chpt 11 ; p.213

Ndeye Arame Gaye (2008) « Microfinance, développement financier et coopération internationale au Sénégal », mémoire de Maîtrise en sciences de gestion ; Université Aix Marseille 2.

NOUMONVI Koladé Bruno (2010) « Contribution à l'amélioration du processus d'octroi de crédit dans les Institutions de Micro finance, mémoire de Maîtrise en Sciences de Gestion à la FASEG/UAC.



Caractéristiques de la population de Za-kpota en villages planteurs d'orangers

Le tableau 10 suivant présente les villages de Za-kpota selon leurs capacités de production d'orange :

Tableau 9 : caractéristiques de la population de Za-kpota en villages planteurs d'orangers

Villages	Nombre de producteurs	Superficie totale de la plantation (Ha)	Superficie en âge de production (Ha)	Superficie jeune plantation
ZA-AGBOKPA	43	422,5	395	27,5
ZA-KEKERE	103	394	389,5	4,5
ZA-HLA	171	317,5	291	26,5
ZA-KPOTA	120	278,5	257	21,5
ADJIDO	124	272,5	258,5	14
ZA-ZOUNME	141	258	249	09
DOKPA	91	253,5	238,5	15
HEHOUNLIN	90	241	228	13
HOUNGOME	84	225	206,5	18,5
DOUTIN	96	194,75	172	22,75
SOHOUNTA	101	175	173	02
ALLIGOUDO	85	171	127	44
ALLAHE	61	162,5	123,25	39,25
OUNKANME	97	136	134	02
ZA-AGA	84	135,5	90,5	45
AGONDOKPOE	66	133,8	104,3	29,5
GANHOUA	82	130	126	04
AKETEKPA	137	124	104,5	19,5
ADAME	52	105,75	74,5	31,25
KPAKPAME	85	104,75	71,5	33,25
DETEKPA	43	99	86,5	12,5
KOGUEDE	69	87,35	86,4	0,95

Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

ADIKOGON	60	85	68,75	16,25
KEMONDJI	58	81,1	74,6	6,5
AGBOGBOME	57	76,5	56	20,5
AGBAKOU	30	74,5	66,5	08
SOHOUNGO	49	70,25	51	19,25
LONTONKPA	36	68,5	57,5	11
DJOYITIN	47	67,5	51	16,5
AGONKANME	16	52,5	38,25	14,25
ADOVI	16	34,75	32,25	2,5
ZOUNZONME	27	34,5	24,5	10
TANGBE	24	32,75	26,5	6,25
DRAME	23	32,5	25,5	07
MLINKPIN GUINYI	18	30,5	27,5	03
DAVEGO	22	32	26,5	5,5
ADAWEME	30	30	30	00
AFFOSSOWOGBA	120	29,7	23,4	6,3
DOGBANLIN	24	28,5	22,5	06
TANTA	24	24,9	17,7	7,2
AHOSSOUGON	13	24	24	00
ASSANLIN	10	14,25	14,25	00
DANTOTA	11	13,3	12,3	01
ADJOKO	11	12	11,75	1,25
HOUNGON	17	12,25	12,25	00
YADIN	07	11	7,5	3,5
ADJOKAN	09	8,25	8,25	00
KODOTA	03	7,5	6,5	01
SOWEKPA	11	07	05	02
ZOUNGOUDO	04	5,5	5,5	00
DOTAN	02	5,25	5,25	00
ZEKO	01	0,75	0,75	00
TOTAL	2805	5429,9	4819,7	610,2

Source : SCDA ZA-KPOTA (recensement des planteurs d'orangers, 2013)

Questionnaire de recherche

Le présent questionnaire d'enquête s'inscrit dans le cadre de nos recherches sur le terrain en tant que des étudiants en année de **Licence en Economie Appliquée à la FASEG/UAC**. Il nous aidera comme un support statistique pour la rédaction de notre mémoire sur le thème : « *Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota.* ». Il n'a aucun but fiscal et n'engage point votre responsabilité. Nous vous prions de nous aider à le remplir sans inquiétude. Merci !

1) IDENTIFICATION

1.0 Fiche N° : ...

1-1 Date de l'enquête...../...../ 2015

1.2 Lieu de l'enquête :

Commune :

Arrondissement :

Village :

1.3 Nom et prénom de l'enquêté :

1.4 Age

1.5 Sexe : Masculin

Féminin

1.6 Profession

1.7 Niveau d'instruction :

Aucun Alphabétisé Primaire Secondaire Supérieur

Si alphabétisé, précisez la langue locale

1.8 Etes-vous marié ? Oui Non

Si Oui, combien d'enfants avez-vous en charge ?

1.9 Parmi eux, combien sont-ils scolarisés ?

1-10 Quelles sont vos principales activités ? Classer les par ordre d'importance :

Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

Activités	Rang

1-11 Quelles sont les cultures (annuelle ou pérenne) que vous effectuez ?

.....

1-12 Quelle superficie consacrez-vous à la production d'orange?.....hectares

1-13 Quel est votre mode d'accès à la terre ? Don Héritage Achat

Autres

1-14 Appartenez-vous à un groupement Oui Non

Si oui que bénéficiez-vous de l'association ?

.....

1-15 Depuis quand produisez-vous l'orange ?.....

1-16 Donnez-nous les détails sur les coût des opérations culturales pour un hectare :

Opérations	Cycles	
	1 ^{er} cycle (coût en FCFA)	2 nd cycle (coût en FCFA)
Défrichage		
Essouchage		
Labour		
Piquetage		
Trouaison		
Plantation		
Sarclage		
Engrais chimiques		
Engrais organiques		
Total		

1-17 Quelles sont les difficultés que vous rencontrés dans la production d'orange jusqu'à sa commercialisation?

.....

2) ACCES AUX INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE

2.0 Aviez-vous bénéficié d'un crédit une fois ? Oui Non ; Sinon, pourquoi ?

Manque d'informations Manque de garanties Honte de s'endetter

Autres raisons.....

Si oui, répondez aux questions suivantes :

2.1 Dans la commune à quelle(s) structure faites-vous recours ?

CREP CLCAM CESCA

ONG ; Laquelle ?

Autres

2.2 Pourquoi ce (s) choix ?

Coût du crédit très important Taux d'intérêt très alléchant

Condition très acceptable Proximité de la structure

Autres raisons.....

2.3 Que nantissez-vous ?.....

2.4 Depuis combien de temps bénéficiez-vous des crédits ?

2.6 Pourquoi aviez-vous demandé à obtenir un crédit ?

Investir dans la production de l'orange Pour les besoins de famille

Entreprendre une nouvelle activité

Autres.....

2.7 Veuillez nous aider à remplir le tableau suivant : coûts investis, récolte et prix de vente :

Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

Cycles	Montant investi	Coût d'engrais	Récolte	Prix de vente
1 ^{er} cycle				
2 nd cycle				

2.8 Quelle est votre source de remboursement du prêt ?

Revenu issu de la vente de l'orange Revenu issu d'une autre activité

Ramassage de tontine mise en gage Prêt auprès d'une tierce personne

Autres sources de remboursement

2.9 Que constatez-vous de votre revenu net ?

Stagnation Augmentation Baisse

2.10 Qu'aviez-vous fait des revenus obtenus ?

Entretien du verger d'oranger à nouveau Scolarisation des enfants

Achat d'un moyen de déplacement Construction de maison

Achat de terrain propice à la production de l'orange

Autres.....

2.11 Quelles sont vos appréciations par rapport à cette institution de micro finance ?

.....

2.12 Le crédit vous a-t-il insisté d'épargner ? Oui Non

2.13 Si oui, où gardez-vous votre épargne ? Thésaurisation Tontine

Coopérative ou mutuelle d'épargne et de crédit

2.14 Quel est votre actuel avoir en compte ?.....

2.15 Pourquoi aviez-vous préféré cette Institution de Micro finance ?

.....

2.16 Rencontrez-vous des difficultés lors du remboursement du prêt ? Oui Non

Si oui, citez-les :

.....

2.17 Quelles sont les solutions que vous préconisez ?.....

.....

.....

.....

TABLES DES MATIERES

Avertissement.....	ii
Dédicace 1.....	iii
Dédicace 2.....	iv
Remerciements	v

Sigles et acronymes.....	vi
Listes des tableaux et graphiques.....	vii
Sommaire.....	viii
Résumé	ix
Introduction	1
Chapitre 1 : Cadre théorique et Méthodologique.....	3
1-1 Problématique.....	3
1-2 Objectifs et Hypothèses.....	5
1-2-1 Objectifs.....	5
1-2-2 Objectif général.....	5
1-2-3 Objectifs spécifiques.....	5
1-2-4 Hypothèses.....	5
1-3 Revue de la littérature.....	6
1-3-1 Définitions et clarifications de quelques concepts.....	6
1-4 Aspects empirique et théorique.....	9
1-4-1 Aspect empirique.....	9
1-4-2 Aspect théorique.....	10
1-4-3 Question du revenu des ménages.....	10
1-4-4 Productivité, marché et revenu agricole.....	10
1-4-5 Activités non agricoles et revenu des ménages agricoles.....	12
1-4-6 Déterminants de l'accès au crédit	13
1-4-7 Caractéristiques socio-économiques et démographiques de la clientèle.....	13
1-4-8 Caractéristiques des relations entre client et institution.....	13
1-5 Méthodologie.....	13
1-5-1 Milieu d'étude.....	13

1-5-2 Milieu physique.....	14
1-5-3 Milieu humain et économique.....	15
1-6 Méthode d'échantillonnage.....	16
1-7 Collecte des données.....	16
1-7-1 Outils de collecte.....	17
1-8 Traitement des données.....	17
Chapitre 2 : Présentation et analyse des résultats.....	18
2-1 Caractéristiques socio démographiques des producteurs	18
2-2 Analyse de la rentabilité de production.....	19
2-2-1 Structure des coûts.....	19
2-2-2 Coûts des opérations culturales.....	19
2-2-3 Coûts des intrants agricoles.....	20
2-2-4 Situation des revenus.....	21
2-3 Analyse des difficultés rencontrées par les producteurs	22
2-3-1 Demande de services financiers par les producteurs d'orange de Za-kpota.....	23
2-3-2 Offre de services financiers.....	24
2-3-3 Données collectées.....	24
2-3-4 Offre de services financiers en direction des producteurs par la CREP.....	24
2-4 Vérification des hypothèses.....	28
2-5 Recommandations et Suggestions.....	29
2-5-1 Recommandations.....	29
2-5-2 Suggestions.....	31
Conclusion.....	34
Références bibliographiques.....	35

Micro financement de la production de l'orange dans la Commune de Za-kpota

Annexes :	37
Caractéristiques de la population de Za-kpota en villages planteurs d'orangers.....	38
Questionnaire de recherche.....	40